



ffgolf®

Ligue Ile-de-France de Golf

GRAND PRIX DE VILLARCEAUX 2014

21 et 22 JUIN 2014 - GOLF DE VILLARCEAUX

Règlement de l'épreuve

Clôture des inscriptions : **Vendredi 06 Juin 2014 à 18h30**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et les règles locales permanentes des épreuves fédérales du Vade-mecum Sportif 2014 édité par la FFGolf. Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ENGAGEMENTS

Grand Prix inscrit au calendrier 2014 des Grands Prix (épreuve comptant pour les Mérites Dames et Messieurs) ouverts aux joueuses et joueurs licenciés de la Fédération Française de Golf ou d'une fédération étrangère reconnue, rentrant dans la limite d'index et les catégories fixées ci-dessous :

Limites d'index et Séries:

<11,5 pour la série Dames

<8,5 pour la série Messieurs

L'index pris en compte pour la compétition sera celui à la date de la clôture des inscriptions.

Les joueuses et joueurs devront être titulaire d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du Golf en compétition.

Celui-ci devra avoir été enregistré à la FFGolf à la date limite des inscriptions, faute de quoi l'inscription de la joueuse ou du joueur sera bloquée lors du contrôle des inscrits. Pour les étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni à l'inscription.

LIMITE DU CHAMP DE JOEUSES ET JOUEURS

Le champ de joueuses et joueurs sera limité à 144 (avec réservation si la série existe de minimum 33 places pour les Dames, 14 places pour les pros et 14 wildcards maximum).

Si le champ des joueurs est trop important, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs de moins de 17 ans, les titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, et enfin en fonction de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué dans le tableau précédent.

Compte tenu du nombre d'inscriptions, Le Comité Organisateur se réserve la possibilité, après accord de la ligue de golf IDF, de restreindre le champ des joueurs en abaissant l'index maximum autorisé. Pour ce faire, l'écart de 3 points d'index entre les messieurs et les dames pourra être respecté.

Note 1 : Si le nombre de places maximum pour les joueuses dames n'est pas atteint, les places restantes seront reportées pour les messieurs et inversement.

Note 2 : le comité d'organisation disposera de 14 wild-cards (incluses dans les 144 participants) pour des joueurs ou joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. Ces dernières seront attribuées en priorité aux jeunes issus des groupes de Ligue IDF et Paris



Note 3 : L'ordre du mérite pris en compte sera celui au 06/06/14 et l'index sera celui figurant dans Fléole à la date de clôture des inscriptions au 06 Juin 2014. Les joueurs licenciés auprès d'une Fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

INSCRIPTION ET DROIT D'ENGAGEMENT

La clôture des engagements est fixée au **Vendredi 06 Juin 2014 à 18h30**.

L'inscription se fait auprès du secrétariat du Golf de VILLARCEAUX Château du Couvent 95710 CHAUSSY , (Tél. : 01 34 67 73 83, Fax : 01 34 67 72 66), Mail : Villarceaux@wanadoo.fr , à l'aide du formulaire joint accompagné du règlement des droits d'inscription.

Les engagements des joueurs ne sont considérés comme valables que parvenus au secrétariat du Golf de VILLARCEAUX Château du Couvent 95710 CHAUSSY , Tél. : 01 34 67 73 83, Fax : 01 34 67 72 66, Mail : Villarceaux@wanadoo.fr pour le **Vendredi 06 Juin 2014 à 18h30**, accompagnés des droits d'inscriptions.

Pour les joueurs déclarant forfait après le Lundi 16 Juin 2014 à 12h00, les droits d'inscription resteront acquis au club.

- Chèque à l'ordre de : A.S. Golf de VILLARCEAUX.

Adultes 80 € / Jeunes 19-25 ans 40 € / Jeunes -18 ans 20 €
Membres AS V : Adultes 30 € / Jeunes 19-25 ans 20 € / Jeunes -18 ans 15 €

FORMULE DE JEU :

L'épreuve sera jouée sur deux tours conventionnels de 18 trous par jour en formule stroke-play.

HORAIRES et MARQUES de DEPART:

Le premier départ du premier jour est fixé à **7h30** et celui du deuxième jour à **7h00**. Les départs se feront toutes les **11 mn**. L'ordre des départs sera fait pour le premier jour dans l'ordre des index, puis pour le deuxième par ordre inverse des résultats du premier jour.

Affichage des départs du premier jour sur tableau officiel ou sur le site internet du club www.villarceaux.com , onglets « Compétitions » « Grand Prix de Villarceaux» à partir de 12h00 le Vendredi 20 Juin 2014. Mise en ligne des départs du deuxième jour sur le site internet du club www.villarceaux.com , onglets « Compétitions » « Grand Prix de Villarceaux», à partir de 20h30 le Samedi 21 juin 2014 », ou en appelant au 01 34 67 73 83 jusqu'à 22h00 .

Repères/Marques de départ :

- Marques blanches pour les Messieurs
- Marques bleues pour les Dames

JOURNEE D'ENTRAINEMENT:

Journée d'entraînement gratuite possible les vendredi 13 juin, lundi 16 juin, mardi 17 juin, mercredi 18 juin, jeudi 19 juin et vendredi 20 juin.
Une seule reconnaissance gratuite.

CLASSEMENT et DEPARTAGE « GRAND PRIX de VILLARCEAUX »:

Les Classements Dames et Messieurs du Grand Prix de Villarceaux sont des classements exclusivement en brut et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte). Le Vainqueur Dames ou Messieurs du Grand Prix de Villarceaux sera la joueuse ou le joueur ayant rendu le meilleur score sur les deux tours conventionnels.

Départage :

En cas d'égalité pour la première place en brut en Catégorie Dames ou Messieurs, pour le Grand Prix le départage se fera par un play-off en mort subite « trou par trou » sur les trous 17,18 et 9. En cas d'impossibilité de play-off, le classement provisoire avec départage informatique deviendra officiel.



Pour les autres places, les joueuses et joueurs ex-aequo seront départagés en fonction des scores selon les 18, 9, 6, 3 et derniers trous (départage informatique par logiciel RMS).

CLASSEMENT et DEPARTAGE « VILLARCEAUX TROPHY »:

Le Classement par Clubs « VILLARCEAUX TROPHY » est un classement en brut sur l'addition des 3 meilleures scores totaux des 2 tours conventionnels avec au moins un score dames et un score messieurs de joueuses ou joueurs du même club. Le Club Vainqueur de l'édition 2014 du VILLARCEAUX TROPHY sera celui qui aura obtenu le meilleur score.

Départage :

En cas d'égalité pour la première place, les clubs seront départagés sur le meilleur score des 2 jours des joueuses et joueurs composant l'équipe, puis sur le moins bon score. En d'égalité parfaite après ces départages, les clubs concernés seront désignés co-vainqueurs.

PRIX :

- Pour la catégorie Dames : 3 Prix Brut
- Pour la catégorie Messieurs : 3 Prix Brut
- Pour le VILLARCEAUX TROPHY : 1 prix Brut Club

REMISE DES PRIX :

La remise des Prix aura lieu Le Dimanche 22 Juin 2014, 30 mn après la rentrée de la dernière partie, au Club House du Golf de VILLARCEAUX et sera suivie du cocktail de l'Amitié.

COMITE DE L'EPREUVE :

Le comité de l'épreuve sera composé :

- du Président de l'Association Sportive du Golf de Villarceaux - Jacques BOTTO
- de la Présidente de la Commission Sportive - Caroline ICART
- de Guillaume WIOLAND Arbitre Ligue IDF - Directeur du Tournoi
- de Michel DEBOVE Arbitre Ligue IDF
- d' Antoine TROJANI, Arbitre Formation
- et Jean-pierre HINDERSCHIED, OEC

TABLEAU OFFICIEL :

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve mis en place **en vitrine extérieure à l'accueil du golf**. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

RECORDING et ENREGISTREMENT des SCORES (rappel règlement fédéral des épreuves individuelles) :

Afin d'éviter tout litige, les joueurs devront appliquer la procédure suivante :

1. Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte "aussitôt que possible" et donc contrevenant à la Règle de Golf 6-6.b.
2. Les joueurs sont invités à attendre que leur carte ait été vérifiée. La carte sera considérée comme rendue, selon les termes de la Règle 6-6.c, lorsque le joueur quittera la pièce du recording.

TENUES VESTIMENTAIRES et COMPORTEMENT :



Les joueurs se doivent d'avoir un comportement correct et de respecter l'étiquette. A ce titre les blue-jeans, les tee-shirts, les débardeurs ou les shorts sont interdits.

